



Faire du défi climatique une
opportunité pour l'agriculture

Fondée en 1946, la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), premier syndicat agricole français, rassemble l'ensemble des productions de toutes les régions.

Avec 31 associations spécialisées (céréales, lait, viandes, fruits et légumes, etc.) et plus de 212 000 adhérents, elle accompagne les agriculteurs Français dans leurs projets et trouver des solutions à leurs difficultés quelle que soit la taille de leur exploitation, leur mode de production, leurs signes de qualité ou circuits de commercialisation (circuits courts, restauration, exportation...).

La FNSEA promeut l'innovation au service du quotidien, pour un développement durable de la Ferme France afin de répondre à tous les marchés et à tous les consommateurs.

CAHIER D'ACTEUR

THEME 10 : QUELLE AGRICULTURE DANS UN FUTUR BAS-CARBONE

CAHIER D'ACTEUR
N° 95 fev 2022

INSCRIRE L'AGRICULTURE AU CŒUR DES ENJEUX DE TRANSITIONS CLIMATIQUES

Face à la trajectoire alarmante modélisée par le GIEC et ses conséquences directes, l'ensemble des grands équilibres alimentaires mondiaux se voit bouleversés. Si l'agriculture est l'une des causes du réchauffement climatique, elle porte surtout une grande partie des solutions pour contenir la hausse de température dans des limites acceptables.

Les agriculteurs français sont prêts à aller plus loin pour répondre à cette urgence climatique. La transition écologique peut être créatrice d'opportunité pour les agriculteurs à condition de respecter l'impératif du temps long agricole, qui préserve les équilibres économiques des exploitations, et de permettre l'accompagnement généralisé des agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques agroécologiques.

Un effort considérable devra être déployé les prochaines années pour réduire les émissions de GES (atténuation), pour réussir l'adaptation des systèmes de production et pour accélérer la captation du carbone dans les sols, la protection de la biodiversité, le développement massif des énergies renouvelables ou bien encore la nécessité de faire de la France le champion mondial de la bioéconomie.

En prenant à bras le corps cet enjeu, les agriculteurs retrouvent l'opportunité de conclure avec la société et les pouvoirs publics un nouveau contrat, en rendant possible une rémunération de leurs productions à leur juste prix ainsi qu'en reconnaissant et valorisant leurs actions dans la lutte contre le changement climatique.

CONTRIBUTION AU THEME 10 : QUELLE AGRICULTURE DANS UN FUTUR BAS- CARBONE

Les enjeux

L'agriculture étant une activité économique climato-dépendante, l'accroissement des aléas extrêmes déstabilisent la production et les systèmes agronomiques engendrant une plus forte volatilité des prix. La France devra continuer à assurer sa sécurité alimentaire et produire pour contribuer à l'équilibre alimentaire mondial. Il est important de repositionner en priorité la sécurité alimentaire au centre des enjeux et de raisonner sur l'empreinte carbone de l'assiette du consommateur.

Face à des objectifs français ambitieux de neutralité carbone, la tentation de la « mise sous cloche » de la production française n'est certainement pas la solution au risque de favoriser les importations et les fuites de carbones.

Au regard de ces réalités, nos objectifs sont clairs : participer activement à la lutte contre le réchauffement climatique et contribuer aux grands équilibres alimentaires en fournissant une alimentation en quantité et qualité suffisantes, rémunératrice pour les producteurs.

Nos propositions

Faire du Défi climatique une opportunité pour l'agriculture, c'est ce que la FNSEA a porté dans le cadre de la Loi Climat et Résilience et plus largement dans le cadre de son Rapport d'orientation voté en 2020.

C'est en sens que l'agriculture française compte avancer vers la nécessaire reconnaissance de son activité comme source de solutions pour l'atteinte de la neutralité carbone.

- Accroître la protection du foncier dans les documents d'urbanisme (systématiser les PLUi,

renforcer le poids des CDPENAF ...) et renforcer la compensation agricole collective,

- Relancer et sécuriser les projets de mobilisation de ressources en eau conduits dans les territoires conformément aux engagements du Varenne agricole de l'eau,
- Utiliser tous les leviers disponibles de l'innovation dont la sélection génétique et les solutions alternatives de protection sanitaire,
- Développer les Energies Renouvelables agricoles,
- Valoriser sur les marchés l'atténuation et l'adaptation de l'agriculture par le prix des produits et par des contrats de prestations de services environnementaux ou des crédits carbone,
- Mobiliser les outils d'investissements avec un fléchage clair et priorisé vers l'accompagnement des transitions agroécologiques des exploitations,
- Prendre en compte le coût économique et social de la lutte contre le changement climatique, y compris par le consommateur.

ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS VERS DES PRATIQUES AGROECOLOGIQUES

Les enjeux

La forte participation des agriculteurs au Plan de relance et plus récemment au plan France 2030 témoigne des besoins immenses en investissement pour garantir la souveraineté alimentaire de demain. Les Pays-Bas mobilisent un fonds de 25 milliards d'euros jusqu'en 2035 pour financer la transition de l'agriculture. En comparaison du chiffre d'affaires agricole du pays, cela représenterait pour la France quelques 66 milliards sur la période... La France ne doit pas rester en retrait et doit favoriser les investissements et la modernisation des équipements.

Nos propositions

- Poursuivre la dynamique du Plan de relance. Nous estimons les besoins à 500 millions d'euros par an sur 5 ans,

- Permettre d'améliorer la compétitivité des exploitations agricoles à travers les dispositifs existants MAEC et PCAE,
- Accompagner les agriculteurs dans l'appropriation de nouvelles solutions et la prise de risque,
- Aider à l'investissement en nouveaux matériels, permettant une agriculture de précision,
- Soutenir les démarches d'innovation,
- Accompagner la transition vers le numérique, permettant de gagner en compétitivité, de réduire l'impact environnemental et répondre aux besoins d'information du consommateur,
- Assurer le consentement obligatoire des agriculteurs pour toute collecte et usage de leurs données numériques créées sur les exploitations, assurer la portabilité de ces données et l'interopérabilité des systèmes d'échanges, permettant ainsi un juste retour à l'agriculteur de leur valorisation.

ENERGIES RENOUVELABLES, L'AGRICULTURE ACTEUR DE LA BIOECONOMIE

Les enjeux

L'agriculture, participe à la substitution du carbone fossile. Aujourd'hui, la contribution de l'agriculture à la production d'énergies renouvelables en France est de 20 %, preuve que notre secteur a été pionnier de la transition énergétique et écologique. L'ADEME prévoit même que le secteur pourrait doubler sa production d'énergies renouvelables en 2030.

La substitution des engrais azotés de synthèses par l'épandage d'effluents d'élevages et la production de légumineuses permet également de diminuer la dépendance du secteur aux produits fossiles de fertilisation.

Grâce à la photosynthèse, la production de biomasse permet une capture du carbone dans les territoires. Cette capture peut être accrue par une hausse de la production de biomasse par hectare, qui passe par une augmentation du rendement des cultures et le développement des cultures intermédiaires. Cette biomasse doit être ensuite valorisée pour l'ensemble de la bioéconomie notamment sous forme d'énergie verte.

Plus localement, l'énergie est un enjeu de développement, d'aménagement et de solidarité à l'échelle des territoires. L'agriculture, acteur des

territoires, peut impulser des projets collectifs qui font sens à l'échelle locale.

Nos propositions

- Accroître la production de biomasse et la valoriser par la production d'énergies renouvelables,
- Favoriser l'usage de biocarburants, notamment en agriculture, en détaxant les biocarburants d'origine France,
- Prendre en compte les particularités des projets agricoles dans les tarifs de l'énergie (externalités positives, projets de territoires...),
- Réviser l'ambition nationale dans le cadre de la loi de programmation préalable à la SNBC et la PPE pour viser au moins 50% de gaz renouvelables dans la consommation finale de gaz à horizon 2040,
- Reconnaître l'intérêt des gaz renouvelables dans les plans climatiques et énergétiques et renforcer la cohérence de la politique de soutien aux gaz renouvelables entre tous les acteurs concernés (ministères, services déconcentrés, ADEME, etc.),
- Prioriser la production d'énergie solaire sur les toitures et réorienter le déploiement du solaire sur les bâtiments agricoles (44 millions de m²),
- Inscrire une unique définition de l'agrivoltaïsme fondée sur la définition de l'ADEME en subordonnant la qualification d'agrivoltaïsme à la qualité d'agriculteur actif, en répartissant équitablement les revenus de l'activité énergétique et en encadrant la transmission des parcelles en agrivoltaïsme.

INNOVATION, RETROUVER LE GOUT D'INNOVER EN AGRICULTURE

Les enjeux

La transition agroécologique engagée par le secteur agricole est un enjeu sociétal qui nécessite des recherches accrues dans un nombre important de domaines. Une acceptation sociétale de ce besoin d'innovation doit être partagée pour assurer la souveraineté alimentaire tout en relevant les défis environnementaux dont le changement climatique. Il est donc indispensable de soutenir la recherche et l'innovation.

Nos propositions

- Structurer le continuum public-privé pour produire des connaissances et outils actionnables par les agriculteurs, favoriser le développement des compétences, susciter des processus d'innovation interactive et accompagner les transitions des exploitations agricoles, dans le cadre de démarches collectives,
- Répondre aux enjeux de la transition agroécologique et consolider les outils de recherche collectifs, répondant aux besoins des agriculteurs, via notamment des démarches ascendantes,
- Défendre les marchés stratégiques tels que l'agriculture et l'élevage de précision, les agroéquipements, le biocontrôle animal et végétal, les carburants durables, l'amélioration génétique ou encore la production de protéines, en soutenant les projets structurants pour les filières agricoles,

- Sécuriser un cadre juridique en faveur des nouvelles techniques de sélection variétale (New Breeding Technologies),
- Défendre un principe d'innovation et élargir le dispositif « France Expérimentation » pour instituer un droit à l'expérimentation qui permette ensuite de statuer sur la pertinence ou le risque de la diffusion d'une innovation,
- Protéger les actifs numériques des agriculteurs avec une réglementation spécifique pour l'Agriculture (Data Gouvernance Act, Data Act),
- Renforcer la communication sur la santé des végétaux et des animaux, de son importance auprès des citoyens et consommateurs, afin d'en faire comprendre les enjeux et améliorer l'acceptation des solutions.

SYNTHESE

Pour permettre une agriculture bas-carbone, il est important de :

Accélérer la transition écologique des exploitations, en étendant le financement public d'un diagnostic carbone à toutes les exploitations agricoles d'ici 2025, en développant une politique ambitieuse de gestion de la ressource en eau, en encourageant fiscalement (crédit d'impôt, exonération des plus-values...) le renouvellement des agroéquipements vers le « bas carbone », favorisant la protection et la vie des sols, la préservation de la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau, la diminution des intrants ou bien encore la limitation de la consommation de carburants.

Accompagner l'investissement et le conseil aux agriculteurs, en poursuivant la dynamique du Plan de relance (500 millions d'euros par an de soutiens aux investissements sur 5 ans seront nécessaires pour accompagner massivement la transition vers les pratiques agronomiques, zootechniques, numériques et technologiques innovantes).

Faire de l'agriculture le premier fournisseur d'énergies renouvelables en 2030, en détaxant les biocarburants d'origine France, en réorientant le déploiement du solaire sur les bâtiments agricoles (44 millions de m²) et en définissant un cadre pour l'agrivoltaïsme permettant la synergie entre production agricole et énergétique, en garantissant un développement harmonieux de la méthanisation en lien avec les territoires et en assurant des tarifs de rachat suffisamment incitatifs à long terme pour permettre les investissements du secteur agricole.

Favoriser l'innovation en agriculture, en structurant le continuum public-privé pour répondre aux enjeux de la transition agroécologique, en consolidant les outils de recherche collectifs, en sécurisant un cadre juridique en faveur des nouvelles techniques de sélection variétale (New Breeding Technologies), en protégeant les actifs numériques des agriculteurs, en élargissant le dispositif « France Expérimentation » pour instituer un droit à l'expérimentation.